



ARRETE

Création permanente d'une place livraison

N°AR01_2022_0480

Le Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu le Code de la route ;

Vu l'arrêté n°AR01_2020_0235 du 7 juillet 2020 (R.D. du 8 juillet 2020) portant délégation de fonction à Monsieur Jacques BISSON, 7ème maire-adjoint, dans les domaines de l'ordre et de la sécurité publique, espace et réseaux publics, transport en commun des personnes, marché aux comestibles ;

Considérant la nécessité de créer de façon permanente une place livraison rue Alexis Maneyrol au droit du n°50 pour faciliter les livraisons du restaurant le « Novaklub » sis 50, rue Alexis Maneyrol à Chaville ;

ARRETE

- Article 1^{er} :** Une place de livraison rue Alexis Maneyrol au droit du n°50 est instituée.
Cet emplacement réservé sera matérialisé par une signalisation horizontale et verticale spécifique.
- Article 2 :** La mise en place et l'entretien des dispositifs de réservation des emplacements et leur éventuelle suppression sont à la charge de l'Etablissement Public Territorial « Grand Paris Seine Ouest ».
- Article 3 :** Les contrevenants aux dispositions du présent arrêté seront poursuivis conformément aux lois en vigueur.
- Article 4 :** Monsieur le Commissaire de Police de Sèvres, tout agent de la force publique et agents communaux, Madame la Directrice générale des services de la ville de Chaville et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 5 :** Copie du présent arrêté sera adressée à :
- Direction de proximité de la zone Ouest de l'Etablissement Public Territorial G.P.S.O
 - 2, rue de Paris- 92196 MEUDON Cedex ;
 - Monsieur le Commissaire de Police de Sèvres ;
 - Service de la Police Municipale de la ville de Chaville ;
 - Services Techniques de la ville de Chaville ;
 - Service Espace Public de la ville de Chaville ;

Fait à Chaville, le 26 décembre 2022

Pour le Maire et par délégation



Jacques BISSON
Maire-Adjoint délégué à l'espace et
réseaux publics